grande variéte,

rnis à tuyaux,
etail.
& CIE.

ROFESSIONNELLES

ORMAN, L.L.B.,
eur de L. A. Olivier)
citeur, Notaire, Etc.
-BUREAU—
nes Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.

T & MACCRAKEN
cureurs, Notaires, Etc,
ET QUEBEC
o Chambers, Ottawa, Ont.

A & REMON
CITEURS, NOTAIRES, ETC,
e Sparks, Ottawa, Ont.
L'HOTEL RUSSELL
C. R. E. P. REMON.

, Lewis & Code
olliciteurs, Notaires.
spéciale donnée aux affaires
us de la Banque des Mar-
sur propriétés foncières.
E, Solliciteur de la Banque
WIS, Solliciteur de la Ban-
28-1-88

LAURIN, L.L.B.
OCAT, ETC,
rue Elgin, Ottawa

. FISHER
Solliciteur, Etc.
r Suprême, le Parlement et
artemens Publics.
o Chambers, Ottawa, O.

h., Avocat, Cours Fédérales
138 rue Wellington, Ottawa.

ET HENDERSON
SOLLICITEURS, ETC.
ur Suprême et les Départe-
nts Publics.
o Chambers, Ottawa, O
GEO. F. HENDERSON.

BYSLER & GODFREY
, SOLLICITEURS
ar Suprême et le Parlement
4 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
F. H. CHRYSLER
J. GODFREY

& CODE
Solliciteurs, Etc.
N, RUE SPARKS
l'Hotel Russell.

y & now
CIT-URS POUR LA COUR
, NOTAIRES, ETC.
A T. SNOW.
à 6 p. c. avec privilège de
n temps.

Y & POWELL
Solliciteurs, Etc.
COUR SUPRÊME ET LES
ARTEMENTS.
ks, en face de l'Hotel Russel
ury. F. C. Powell.

D & RUTHERFORD
olliciteurs, Etc.
r Suprême, le Parlement,
nents Publics, etc.

A PRETER
ntario Chambers, Ottawa
rille, Ontario.
GEO. E. KIDD
RUTHERFORD.

LEMIEUX
etc, Agent pour la Cour
ment et les Départe-
s publics.
Rue Sparks, Ottawa.

SSIAULT
NTISTE—
ISUSSE X
TTAWA—
: de 9 à 5 heures.

435 rue Wellington
vente des corsets fits
et autres genres.
Expédié sur commande

PAIN, TARTES, PAIN DE
Boulanger.e Union.
e. Pain 9 cent.
ALHOUSIE—216

LLINS A toujours en mains
plet d'articles de mode
rue Wellington, Ottawa

ERRIGAN
R SANITAIRE
mandé pour le posage
s de chauffage.
YON, OTTAWA

EWART
cial et ingénieur civil,
e la pharmacie Mac-
LLINGTON, Ottawa.

EAN & BLANCHET
OCATS
reurs, Agents Parle
taires, Etc., Etc.
LGIN, OTTAWA.
de Russell).

PIGEON,
PIGEON
& CIE

Rue Rideau.

Une quantité de Nouveaux Coupons a etre mis a la disposition de tou te nos pratiq es qui achetеront pour la valeur de

$5.00

PIGEON, PIGEON & CIE

RUE RIDEAU

Depeches de l Apres-Midi

(Service spécial du Canada.)

Paris, 4—Pour applanir la difficulté qui existe à propos de la nomination de nouveaux cardinaux français, le gouvernement propose de transférer d'Alger à Paris le cardinal Lavigerie. Le pape hésite à accepter cette proposition parce qu'il désire donner le chapeau de cardinal à l'archevêque actuel de Paris.

Londres 4—Dans le discours qu'il a prononcé hier à Edimbourg, lord Salisbury a déclaré qu'il était partisan du suffrage des femmes et qu'il espérait que le jour où les femmes auraient le droit de voter n'était pas éloigné.

Montréal 4—La Banque d'Hochelaga et la Union Bank du Canada donnent avis d'un dividende de 3 pour cent.

Paris, 4—La vérité du proverbe qui dit que les émeutes que l'on redoute ne se produisent pas a été prouvée une fois de plus par le résultat de la démonstration sur la tombe de Baudin. Tout s'est passé le plus tranquillement du monde. Le programme a été exécuté à la lettre, sans qu'il se soit produit le moindre désordre.

A peine la moitié des manifestants qu'on s'attendait à voir au cimetière ont assisté à la démonstration, bien que la foule fût, toutefois, assez considérable. L'absence de Boulanger à la tombe de Baudin en avait éloigné ses partisans.

On avait pris de grandes précautions pour éviter tout désordre et la présence d'une nombreuse police semble avoir puissamment contribué au maintien de l'ordre.

Le ton des discours a été relativement modéré.

Londres, 4—M. McLeod Stewart, maire d'Ottawa, a été reçu membre du "Royal Colonial Institute" de Londres laquelle association a pour but de donner dans la métropole anglaise un pied-à-terre, un lieu de réunion, des salles de lecture, de correspondance, etc., à ceux qui appartiennent ou sont intéressés aux colonies anglaises.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Présidence de M. O'Gara.

Patrick Frederick, conduisant une voiture à bras sur le trottoir, $1 d'amende.

Horace Brown, érigeant une maison en bois, contrairement aux règlements civiques. Cause ajournée à demain.

Henry Pratt, vol d'une montre d'or chez Madame Sutton, rue York. Cause remise à une semaine.

Emma Snider, vol de deux épinglettes à Delphine Richard, cause remise à demain.

Catherine McQuaid, vol de 4 verges de satin chez M. Portelance, cause ajournée à lundi.

John Cairns, ivrognerie, acquitté.

COURRIER DE HULL

M. Modeste Martel a terminé hier la pose et la réparation des trottoirs sur les rues Alma, Victoria, Church et Charles

Le bureau des commissaires d'écoles catholiques s'est réuni hier soir. M. le secrétaire trésorier a soumis aux commissaires l'état suivant de l'actif et du passif pour l'année prochaine.

ACTIF	
Taxes à percevoir	$15,763 16
Rétributions mensuelles	700.00
	$16,463.16
MOINS	
Réduction sur taxes de M. Eddy	$3,668.68
" " C. P. R.	337.50
Montant déjà perçu	1,219 10
	$5,225.28
Balance de l'actif	$11,174 88
PASSIF	
Service de la dette, entretien des écoles, etc	$8,824.69
Surplus	$2,350.69

Une partie de ce surplus sera employée pour des réparations actuellement en cours dans le collège des Frères et pour de nouveaux pupitres améliorés dans le couvent St Antoine.

Le conseil de ville de Hull s'est réuni, hier matin, sous la présidence de M. Alfred Robion, au fauteuil. Tous les échevins étaient présents.

Plusieurs lettres et comptes sont soumis au conseil et renvoyés à leurs comités respectifs.

En réponse à la lettre de M. Viau demandant à être payé pour les travaux d'aqueduc qu'il a exécutés, le conseil consent à signer un billet pour $1000 à 4 mois en faveur de M. Viau.

Le conseil adopte ensuite un règlement réduisant à $50 la license pour les bouchers qui est actuellement de $200. Le même règlement permet aux cultivateurs de vendre dans les rues de Hull de la viande en carcasse ou au quartier ainsi que tous produits de la ferme sans être obligés de payer de taxes.

Sur motion de MM. Morin et Landry le conseil consent à faire une dépense de $50 pour relever les amas de pierres dans la rue Centrale et les faire transporter dans la cavité à l'extrémité de la rue Charles, l'argent devant être avancé par M. Morin et les travaux faits sous la direction de l'ingénieur de la cité.

Sur motion de MM. Leduc et Morin, M. l'échevin Graham est nommé président d'élection pour l'année prochaine. M. l'échevin Landry propose en amendement que M. Marston soit nommé président d'élection mais sa motion est rejetée.

Le compte de M. Cyrille Chénier pour la somme de $1,279.24 pour pose de services d'aqueduc est renvoyé à une prochaine séance, et le conseil s'ajourne.

Son Honneur le juge Wurtele est à Aylmer. Il siègera jeudi dans la cause d'élection du comté d'Ottawa. Le défendeur terminera sa contre preuve jeudi, et le pétitionnaire aura la journée de samedi pour faire entendre ses témoins pour introduire ceux dont il a l'intention de se faire entendre. Tous les échevins étaient présents. Les comptes sont renvoyés à leurs comités respectifs. Le conseil consent à signer un billet pour $1000 à 4 mois en faveur de M. Viau. Le conseil adopte ensuite un règlement réduisant à $50 la license pour les bouchers qui est actuellement de $200. Le même règlement permet aux cultivateurs de vendre dans les rues de Hull de la viande en carcasse ou au quartier ainsi que tous produits de la ferme sans être obligés de payer de taxes. Sur motion de MM. Morin et Landry le conseil consent à faire une dépense de $50 pour relever les amas de pierres dans la rue Centrale et les faire transporter dans la cavité à l'extrémité de la rue Charles, l'argent devant être avancé par M. Morin et les travaux faits sous la direction de l'ingénieur de la cité. Sur motion de MM. Leduc et Morin, M. l'échevin Graham est nommé président d'élection pour l'année prochaine. M. l'échevin Landry propose en amendement que M. Marston soit nommé président d'élection mais sa motion est rejetée. Le compte de M. Cyrille Chénier pour la somme de $1,279.24 pour pose de services d'aqueduc est renvoyé à une prochaine séance, et le conseil s'ajourne.

Son Honneur le juge Wurtele est à Aylmer. Il siègera jeudi dans la cause d'élection du comté d'Ottawa. Le défendeur terminera sa contre preuve jeudi, et le pétitionnaire aura la journée de samedi pour faire entendre ses témoins pour introduire ceux dont il a l'intention de se faire entendre. Tous les échevins étaient présents. Les comptes sont renvoyés à leurs comités respectifs. En réponse à la lettre de M. Viau demandant à être payé pour les travaux d'aqueduc qu'il a exécutés, le conseil consent à signer un billet pour $1000 à 4 mois en faveur de M. Viau. Le conseil adopte ensuite un règlement réduisant à $50 la license pour les bouchers qui est actuellement de $200. Le même règlement permet aux cultivateurs de vendre dans les rues de Hull de la viande en carcasse ou au quartier ainsi que tous produits de la ferme sans être obligés de payer de taxes.

Sur motion de MM. Morin et Landry le conseil consent à faire une dépense de $50 pour relever les amas de pierres dans la rue Centrale et les faire transporter dans la cavité à l'extrémité de la rue Charles, l'argent devant être avancé par M. Morin et les travaux faits sous la direction de l'ingénieur de la cité.

Sur motion de MM. Leduc et Morin, M. l'échevin Graham est nommé président d'élection pour l'année prochaine. M. l'échevin Landry propose en amendement que M. Marston soit nommé président d'élection mais sa motion est rejetée.